



Enseignement secondaire classique
Classes supérieures
Section B
INFOR – Informatique
INTRO – Introduction
1CB_1CLB

Langue véhiculaire :	français
Nombre de leçons :	2
Nombre minimal de devoirs par semestre :	2
Dernière mise à jour par la CNES :	27/06/2019

Considérations générales

- Le cours est organisé en **leçon double** dans une salle informatique.
- Il est primordial de disposer d'**un ordinateur** (PC ou Mac) par élève.
- Le programme se rapporte au support de cours officiel disponible sur le site web du ministère et distribué aux élèves.
- Les exercices proposés fixent le niveau à atteindre.
- Il est recommandé de respecter l'ordre des chapitres.

Remarques méthodologiques

- Il s'agit de promouvoir un style de programmation cohérent et lisible.
- Il n'est pas utile d'introduire des formalismes supplémentaires (comme les « structogrammes ») pour décrire les algorithmes à ce niveau.
- On respectera dans la mesure du possible les recommandations cosmétiques PEP-8, notamment pour le choix des identificateurs de variables/fonctions.